

RESOLUTIONS ADOPTEES

TUNISIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 5 mars 1992
Siège Social : 17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 mai 2021

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2020 à la valeur liquidative.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution, mise aux voix, a été adoptée à l'unanimité